



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2026

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE

Poste : Directeur d'école **F/H**

Nombre de postes : 1

Référence: 054-DIR-014

Lieu d'exercice :

0540280L- EEPU Louis PERGAUD- Avenue du Roi de Rome 54150 Val de Briey

Effectif de l'école : 258 – **Nombre de classes :** 10

Projet d'école :

Le projet d'école s'appuie sur les résultats aux évaluations nationales. La réflexion et les actions conduites depuis plusieurs années sont diversifiées et enrichies dans l'objectif de consolider les acquis des élèves.

Le projet d'école inclus un projet "Unité Locale d'Inclusion Scolaire" (ULIS); les élèves du dispositif participent à l'ensemble des actions et projets de classe et de cycle. Le directeur veille à conforter les inclusions dans les classes de référence, déploie et multiplie les actions en faveur de l'accès aux apprentissages à tous. De nombreux projets, déclinés en fonction des cycles, sont mis en place dans des domaines divers: la lecture, l'enseignement explicite des mathématiques, la résolution de problèmes, les techniques opératoires, la compréhension des textes et le travail développant la logique et le raisonnement. Au cycle 3, un projet en littérature basé sur l'étude de pièces de théâtre et ayant pour objectif de sensibiliser à l'écologie, est mené. Au cycle 2, des actions sont conduites pour développer les compétences langagières et le goût de lire.

Des projets innovants autour de l'EPS et du handisport pour les élèves de cycle 3 sont mis en œuvre en partenariat avec l'IME, l'ULIS Collège et des éducateurs sportifs. Il est également à noter la mise en place d'un protocole d'accueil des enfants allophones. L'attention particulière portée à l'amélioration du climat scolaire, notamment via le développement d'une culture commune sur la Méthode de Préoccupation Partagée par l'ensemble des enseignants, est à souligner.

L'école L. Pergaud s'appuie sur un travail d'équipe efficace pour poursuivre le travail engagé dans l'harmonisation des pratiques pédagogiques et la rédaction de projets fédérateurs permettant de développer des compétences variées. Le directeur engage pleinement son équipe dans l'enseignement de l'allemand au cycle 3 et dans la labellisation E3D.

LE DIRECTEUR :

L'enseignant affecté sur la direction de l'école L. Pergaud doit être inscrit sur la liste d'aptitude.

Le directeur d'école a un rôle de pilote pédagogique et une autorité fonctionnelle au sein de l'école. Elle permet lui d'organiser l'activité des personnes travaillant au sein de l'école (y compris les AESH) sur le temps scolaire et le temps de service des agents de l'éducation nationale. Il veille au bon fonctionnement de l'école. Avec l'équipe pédagogique, il porte une ambition de progrès et de réussite pour chacun et veille à la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves. Pour ce faire, il objective les résultats des élèves dans le contexte singulier de l'école.

Missions:

Le directeur aura sa classe en charge et dirigera son école et le dispositif ULIS. L'école est située dans une petite ville.

* Pilotage pédagogique

- Identifier et définir les priorités pédagogiques de l'école
- Mobiliser les personnels et les ressources au service de la réussite des élèves

* Responsabilités relatives au fonctionnement de l'école

- Admettre, accueillir et surveiller les élèves
- Présider les conseils d'école, mener les conseils des maîtres, et de cycles
- Elaborer le règlement intérieur de l'école
- Répartir les moyens et organiser les services en fonction du projet pédagogique de l'école

- Assurer la sécurité de l'école

* Co-éducation avec les familles

- Développer une alliance éducative avec les collectivités territoriales et associations partenaires de l'école

- Participer à la protection de l'enfance

- Travailler en partenariat avec les personnels du foyer de jeunes enfants situé à proximité

Au 01/09/2025, l'école prend 10 classes mais le nombre de classes est susceptible de varier au cours des années suivantes.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Mettre en œuvre des stratégies de pilotage du projet
- Fédérer une équipe, gérer des priorités (urgences administratives, pédagogiques, humaines)
- Développer une culture de l'évaluation : évaluations nationales, analyse d'indicateurs, mise en place d'actions correctives
- Maîtriser les programmes et les dispositifs d'inclusion (ULIS, Plan Accompagnement Personnalisé, Programme Personnalisé de Réussite Educative, Projet Personnalisé de Scolarisation ...)
- Avoir une culture inclusive : articulation enseignants/coordinateurs ULIS, projets, ...
- Mobiliser, écouter, motiver son équipe
- Maîtriser la communication avec la communauté éducative ; claire et adaptée : Rased, Inspection, parents, élus, associations, CMP, Enseignant Référent, coordinateur du Pôle d'Appui à la Scolarité, ... travailler en réseau.
- Gérer des situations sensibles et conflictuelles ; gérer son stress, sens de l'adaptation.
- Gérer l'administratif; budget, ressources matériels, sécurité
- Suivre les personnels : services, surveillances, AESH, ...
- Avoir le sens de l'organisation et du service public
- Avoir une certaine curiosité professionnelle

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

LA Direction

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.ien54-briey@ac-nancy-metz.fr

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.